

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°311. Janvier 2014.



SOMMAIRE

- P.2 **ANDENNE - COUP DE GUEULE**
Après le film « Joseph l'insoumis »
- P.3 **HAINAUT-CENTRE- UNE PREMIERE ASSEMBLEE**
Nous sommes fiers d'avoir accueilli des militants d'autres régions
- P.4 **FEDERATION - CHOMAGE EN FIN DE DROIT**
L'histoire de la sécurité sociale
- P.5 **FEDERATION - CHOMAGE EN FIN DE DROIT**
Témoignages de la fin des allocations de chômage
- P.6 **NAMUR - NOS DROITS**
La sécurité sociale. Pour qui ? Pour quoi ? Quels enjeux ?
- P.7 **NAMUR - HORS CADRE**
Street art
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE**
Ici et là on se mobilise

NOTRE FORCE, LE RASSEMBLEMENT

EDITORIAL

Depuis le début du monde, défendre ses intérêts et organiser sa survie et son bien-être mobilisent les hommes en permanence.

Pour y parvenir, puisque souvent les intérêts sont en concurrence, les hommes s'organisent et s'associent pour garantir un poids et une force suffisants pour protéger ce qui leur semble être leur sécurité d'existence, voire leur dû.

Nous ne sommes donc pas surpris que les plus forts, les mieux organisés, ceux qui disposent des moyens les plus puissants puissent orienter, et orientent toutes les décisions dans le sens de leurs intérêts.

Heureusement, les travailleurs se sont aussi organisés sous la forme de syndicats, et les plus pauvres posent ces dernières années, les jalons d'une réelle organisation.

L'équipe d'Andenne

Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL** avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**.

ANDENNE

COUP DE GUEULE

APRES LE FILM « JOSEPH L'INSOUMIS »

Voici la réaction, après la projection du film « Joseph l'Insoumis » au centre culturel d'Andenne, d'un conseiller du CPAS. Ce dernier nous a rejoints depuis plusieurs mois lors de nos rencontres-caves.

Il nous partage en « cave » que, après le film, plutôt que de laisser ses émotions s'exprimer par des cris; il s'est mis le soir même devant son clavier et couché sur papier son ressenti :

« On nous offre la pitié, nous voulons la considération due à tout homme libre !

On nous offre des aides financières en échange de contrôles de plus en plus sévères, nous voulons des revenus corrects !

On nous offre la charité, nous voulons pouvoir nous en passer !

On nous offre des colis alimentaires, nous voulons gagner honnêtement de quoi nourrir nos familles !

On nous offre des vêtements encore en bon état, nous voulons gagner honnêtement de quoi nous en acheter des neufs que nous aurons choisis !

On nous expulse parce que nos logements sont insalubres, nous voulons gagner honnêtement de quoi les rendre salubres !

On nous offre de donner de meilleures conditions de vie à nos enfants et pour cela on nous les prend, nous voulons les garder auprès de nous car ils ont le droit de grandir auprès de leur famille !

Nous exigeons de gagner honnêtement de quoi élever nos enfants dans de bonnes conditions !



Photo du film « Joseph l'insoumis »

On nous accuse de fainéantise, parce que c'est plus facile que d'avouer que la société d'aujourd'hui est faite par et pour les plus forts et les plus riches !

On nous montre du doigt lorsque notre parcours nous amène à la rue, nous voulons qu'on montre du doigt les vrais responsables de notre situation !

On nous dit que si nous sommes exclus de la société c'est de notre faute, nous voulons que la société reconnaisse ses erreurs à notre égard ! »

« A ce jour notre situation s'est empirée comparativement aux années 60 et 70. Nous sommes plus contrôlés que n'importe quel autre groupe socio-économique.

On nous demande, sous prétexte de nous fournir de quoi survivre, d'effectuer des démarches de plus en plus nombreuses et compliquées.

Afin de se donner bonne conscience la société prend plein d'initiatives, mais aucune qui nous permette de sortir la tête haute et durablement de la pauvreté.

Ça suffit, nous exigeons et nous exigerons le respect qui nous est dû en tant qu'êtres humains et qu'en son temps la charte des droits de l'homme nous a reconnus à nous comme à tous les hommes !

Nous exigeons d'être traités dignement hier, nous l'exigeons encore aujourd'hui et jusqu'à notre dernier souffle si nécessaire !

Et nous l'exigerons aussi longtemps qu'il le faudra parce que au nom de nos enfants, en mémoire de tous ceux qui un jour se sont battus, parfois au prix de leur vie pour que les hommes soient égaux et libres ; nous n'avons pas le droit d'abandonner. »



UNE PREMIERE ASSEMBLEE DES MILITANTS A FONTAINE

HAINAUT-CENTRE

« NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR ACCUEILLI LES MILITANTS DES AUTRES LOCALES CHEZ NOUS »

UN PARCOURS

Depuis 2008, un militant, par des contacts avec sa famille, autour de problèmes de santé et de logement, parvient à mobiliser pour que des gens se rassemblent régulièrement. C'est la naissance du groupe de Fontaine l'Evêque.

Préalablement, les rassemblements dans la région Ciney-Marche autour des habitants vivant dans les campings et parcs résidentiels permettent de faire des ponts avec le Hainaut : des habitants du domaine de Pincemaille à Estinnes. Ces contacts se renforceront en 2009 autour d'un projet d'expropriation de ce domaine par la Région wallonne.

Le rassemblement sur Fontaine s'intensifie. Plus tard, d'autres rencontres verront le jour à la cité Le Carnois à Leval-Trahegnies, à Binche aussi. L'assemblée des militants de Fontaine est la première occasion pour les militants des différents endroits de la région du Centre de se réunir et d'accueillir les militants des autres locales.

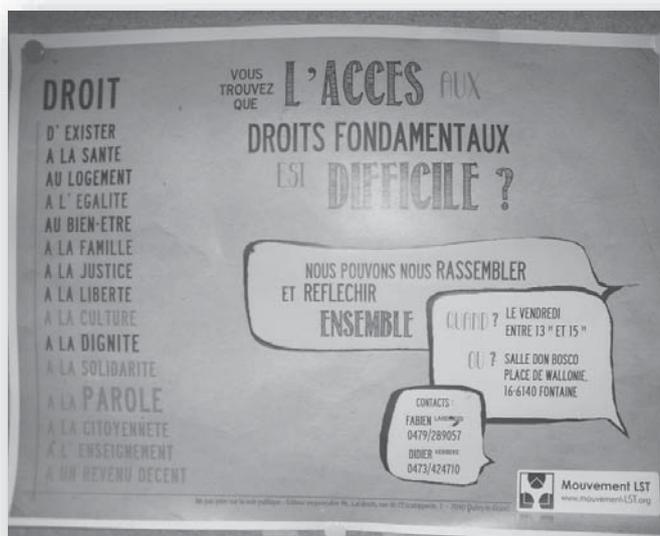
DU LOCAL AU REGIONAL

A Fontaine, le rassemblement se fait en lien avec l'atelier famille de LST. En partant du vécu, le groupe réfléchit à la problématique du logement, de la famille. Se questionner aussi sur : comment devenir acteur, quand on est suivi par les services du SAJ ou du SPJ ?

Une militante dit : « La réflexion en groupe et à l'atelier famille m'a permis de garder la tête hors de l'eau. » C'est aussi le témoignage qui a été retenu pour ce 17 octobre dernier. Le groupe a aussi interpellé le CPAS et le Foyer fontainois par rapport à certains dysfonctionnements.

A Leval-Trahegnies et Binche, le rassemblement a permis d'aborder des situations de logement de service public insalubres. Nous avons questionné l'immobilière sociale entre Sambre et Haine.

Nous avons même écrit au ministre Nollet. Fin novembre 2013, nous sommes aussi allés questionner notre premier ministre de passage à Binche sur l'insécurité d'existence qui augmente.



A Estinnes, nous nous sommes mobilisés avec les habitants autour de l'avenir du domaine et précisément par rapport aux problèmes de distribution d'eau. « Un véritable casse-tête ! »

Ce sont en quelque sorte les particularités locales. Il y a aussi la participation aux activités du mouvement : l'atelier famille, le séminaire sur les indicateurs alternatifs, la journée mondiale du refus de la misère, un article dans le journal La main dans la main et l'assemblée des militants.

L'ASSEMBLEE DES MILITANTS

« Ce 14 décembre 2013, ça a été une étape importante pour nous. Nous sommes fiers d'avoir accueilli les militants des autres locales de LST. Les échanges ont été riches. C'est pour nous l'aboutissement d'un travail de plusieurs années. C'est aussi le départ vers d'autres étapes. Jusque-là, nous faisons une cave mensuelle à Fontaine le troisième vendredi du mois. Nous allons dès ce lundi 13 janvier (chaque deuxième lundi du mois) faire une autre cave mensuelle à Binche de 20 à 22h pour rassembler ceux d'entre nous qui viennent de différents lieux de la région du Centre. Nous voulons peu à peu nous faire connaître et construire une visibilité. ».

Fabien Lardinois

FEDERATION

CHOMAGE EN FIN DE DROIT

L'ASSEMBLEE DES MILITANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'assemblée des militants a pour objectif de rassembler les militants des différentes régions une fois tous les 3 mois. Elle s'est progressivement définie comme un lieu de rassemblement important où se construit la pensée du mouvement.

Depuis plusieurs mois, en assemblée des militants, nous avons construit collectivement une analyse sur « l'accès à la sécurité d'existence pour tous ». Souvenons-nous, cette étude nous l'avons rendue publique le 17 octobre dernier à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère.

NOTRE THEMATIQUE DE TRAVAIL

En continuant la réflexion et afin de donner un suivi à cette publication, nous voulons interpeller les pouvoirs publics sur un ensemble de nouvelles mesures qui vont encore fragiliser un peu plus la sécurité sociale et emprisonner des milliers de personnes dans une plus grande insécurité d'existence.

Parmi ces mesures, il y a toutes les nouvelles législations en matière de chômage (dégressivité des allocations, limitation dans le temps, fin de droit aux allocations d'insertion prévue dès janvier 2015, modification du stage d'attente pour les 18-25 ans etc.



Source: Nation.be

Pour comprendre davantage ces mesures, nous avons démarré la matinée par une ligne du temps retraçant l'histoire et l'évolution du chômage en Belgique.

Cette ligne du temps nous montre aussi la manière dont le chômage a été mis en place, comment il s'est construit au fil du temps, comment on a pu y arriver etc.

LE SAMEDI 14 DECEMBRE, NOUS NOUS SOMMES REUNIS POUR LA PREMIERE FOIS A FONTAINE L'EVEQUE POUR L'ASSEMBLEE DES MILITANTS



QUELQUES MOMENTS CLE DE CETTE LIGNE DE TEMPS (1) :

Durant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, le mouvement ouvrier revendique la protection de tous les travailleurs par la mise en place d'un **REVENU DE REMPLACEMENT**.

Avant cela, si on perdait son travail, on n'avait rien, et on risquait de se retrouver enfermé dans des dépôts de mendicité et d'autres établissements disciplinaires parce qu'on était considéré comme vagabond.

En 1920, apparaît la notion **d'ASSURANCE CHOMAGE** libre et individuelle. Celle-ci est alimentée par les cotisations des travailleurs et des subsides publics. Dans la foulée, l'Etat crée le Fonds national de crise, qui deviendra en 1935 **L'OFFICE NATIONAL DU PLACEMENT ET DU CHOMAGE**.

Suite aux mobilisations importantes lors des grandes grèves de 1936, la classe ouvrière obtient la promesse de l'organisation d'une **ASSURANCE CHOMAGE OBLIGATOIRE**, qui se concrétisera à travers la signature du PACTE SOCIAL (projet d'accord de solidarité sociale).

En 1944, sous la pression des syndicats, le système de la SECURITE SOCIALE est créé, il se base sur la solidarité de tous. Un des grands piliers de ce système est **L'OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI**.

Dans les années 70, la crise économique renforce les idées du chômeur-profiteur.

FEDERATION

Depuis le début de cet acquis, la garantie de bénéficier d'un revenu minimum lorsqu'on est sans travail, provoque dès le départ la réticence du patronat, notamment parce que cela contribue au maintien du niveau des salaires.

Tout au long du 20^{ème} siècle et plus particulièrement en période de crise, la chasse aux « abus » des chômeurs refait régulièrement surface. Elle touche les populations les plus fragilisées sur le marché de l'emploi et met à mal ces acquis sociaux.

Après ces informations historiques, nous avons discuté à partir de notre histoire et de notre vécu par rapport à la problématique du chômage.

LES PLUS PAUVRES ET LES CHOMEURS SONT MIS SOUS PRESSION

Et cela se répercute aussi sur le monde du travail qui s'appauvrit. Beaucoup de militants soulignaient que du boulot, ils aimeraient en avoir. Mais en avoir un et le garder, c'est bien plus complexe que cela en a l'air.

CHANGER DE FORMATION !

« J'ai un ami qui a une formation de chauffeur, il travaillait comme chauffeur dans un magasin de vinyles. Il a perdu son travail et l'Onem lui a proposé un travail dans une pépinière. Il disait qu'il n'y connaissait rien. L'Onem lui a répondu qu'il ne mettait pas de volonté à la recherche d'emploi. »

Une militante

TRAVAILLER EN INTERIM

« Ma fille a 22 ans, elle est au chômage, elle a trouvé plusieurs fois du travail et après ses périodes d'essai (où elle n'est pas payée), on lui disait qu'on n'avait plus besoin d'elle. Actuellement, elle travaille dans une usine comme intérimaire. Elle ne sait jamais si elle travaillera le lendemain.

Elle a toujours bien travaillé, elle était toujours motivée et cela sans être payée ou très peu. Ce n'est pas possible pour les jeunes de ne pas avoir plus de sécurité, ma fille est maintenant très démotivée. »

Une militante

NOUVELLE LOI SUR LE CHOMAGE

Le 1^{er} janvier 2012 prend effet la nouvelle loi en matière de chômage. Celle-ci prévoit d'augmenter la durée du stage d'attente (de 9 à 12 mois), rebaptisé « *stage d'insertion professionnelle* ». Et les chômeurs qui ont déjà leurs allocations sur base des allocations d'insertion, verront leurs allocations supprimées après 3 ans.

« ON M'A ANNONCE QUE JE N'AURAI PLUS LE CHOMAGE A PARTIR DE 2015. PARCE QUE JE N'AI PAS ASSEZ TRAVAILLE »

Cette mesure touche aussi les personnes qui ont travaillé pour des petites périodes ou de manière interrompue. Ce qui est le cas pour la plupart d'entre nous qui vivons de petits boulots. Pendant cette matinée, nous nous sommes beaucoup remémorés nos premiers boulots, certains d'entre nous ont commencé à travailler très jeunes.

J'AI TRAVAILLE DES L'AGE DE 12 ANS

« Je travaillais dans des fermes où j'étais placé. Je gagnais 1500 à 2000 francs belges par mois. L'argent était sur un compte géré ; On me faisait travailler beaucoup, mais j'aimais bien de travailler à l'air. »

Un militant

NOUS SOMMES FIERS CE QU'ON A FAIT ET CE QU'ON PEUT FAIRE, MEME SI NOUS AVONS ETE EXPLOITES

Les préjugés et les accusations et ce depuis le 19^{ème} siècle qui entourent les chômeurs détournent le débat public des vrais enjeux sociaux et économiques liés à l'emploi. C'est le chômage comme risque social important qui est à combattre et pas les chômeurs et les protections sociales acquises. Ces discours qui focalisent sur les chômeurs plutôt que sur le problème du chômage est une constante qui permet aujourd'hui notamment, d'en arriver à décider « la fin de droit » à un revenu de remplacement par le chômage à des milliers des personnes.

Dans les prochaines assemblées des militants, nous allons continuer à discuter de cette nouvelle loi et nous mobiliser avec d'autres.

Et, comme de coutume, nous avons terminé la rencontre autour d'un bol de soupe et des sandwiches. La prochaine assemblée des militants se déroulera le samedi 15 mars 2014 à Rochefort.

Amandine Dewez

(1) Un ensemble d'éléments développés dans cette ligne du temps sont tirés de l'article : « La stigmatisation des chômeurs et des chômeuses dans l'Histoire » Ch. Machiels, CARHOP 2013



NOS DROITS

**LA SECURITE SOCIALE :
QUELS ENJEUX ?**



Dessins de Marisa V lors d'un atelier

**LA SECURITE SOCIALE SERA BIENTOT EN PARTIE REGIONALISEE.
TOUT LE MONDE EST CONCERNE PAR LA SECURITE SOCIALE,
SANS FORCEMENT LE SAVOIR !**

**LA SECU SERT A BEAUCOUP
DE CHOSES !**

Historiquement, la sécurité sociale vise à assurer à une population la plus large possible, des conditions de vie décentes, soit pour remplacer les revenus du travail perdus (allocations de chômage, de mutuelle, pension de retraite, etc.), soit pour garantir un revenu de base aux personnes sans emploi (minimex, revenu d'intégration, allocations pour personnes handicapées).

Progressivement, la sécurité sociale va être utilisée comme levier pour mettre en œuvre d'autres politiques, poursuivant d'autres objectifs.

On peut citer la politique de l'emploi. Puisque la sécurité sociale est, notamment, financée par les cotisations sociales payées par les employeurs et par les travailleurs (celles-ci n'étant pas directement payées par le travailleur, mais « retenues à la source » par l'employeur qui les verse directement à la Sécu), le pouvoir politique a décidé de « jouer » avec les montants des cotisations sociales pour soutenir la création d'emploi, inciter les employeurs à engager, réduire le « coût du travail ».

Ainsi, les cotisations sociales à payer par l'employeur sont réduites lorsqu'il engage certaines catégories de travailleurs (un jeune qui sort de l'école, un travailleur qui signe son premier contrat, une personne handicapée, une personne mise au travail via un CPAS).

Résultat, cela coûte moins cher à l'employeur et le Gouvernement espère augmenter l'emploi pour ces catégories de travailleurs.

On peut également citer la question de la protection des travailleurs âgés contre des mesures de licenciement (on sait qu'un travailleur âgé coûte plus cher à l'employeur qu'un jeune, ce qui peut pousser l'employeur à se séparer de lui, en le mettant en difficulté financière). On organise une mise à la retraite anticipée (c'est-à-dire avant l'âge légal de la retraite en principe à 65 ans) moyennant le paiement d'allocations de chômage et une allocation de prépension, dont le financement repose en partie sur la Sécu.

Au fil des années, on compte près d'une centaine de mesures d'aide à l'emploi différentes..., toutes plus ou moins financées par la Sécu. Il est difficile de dire si ces mesures ont atteint leur but : plutôt que de créer réellement de nouveaux emplois, ces mesures ont surtout servi aux employeurs à bénéficier de ces réductions de cotisations sociales pour conserver un personnel à moindre coût, et augmenter ainsi leur compétitivité... sans pour autant engager plus !

On peut encore citer un tout autre effet de la Sécu. Celle-ci est, notamment, financée par des recettes fiscales (notamment la TVA que les consommateurs paient sur les produits et services qu'ils achètent), qui sont versées à un Fonds pour l'équilibre financier de la sécurité sociale. Evidemment, augmenter les impôts (notamment la TVA) permet d'augmenter le budget de la Sécu, mais dans le même temps provoque une baisse du pouvoir d'achat des gens...

Autre effet indirect de la Sécu : en « jouant » sur les réglementations des différentes branches de la Sécurité sociale (chômage, mutuelle, CPAS, etc.), on peut aussi modifier fondamentalement les relations familiales.

Les allocations sociales sont versées en fonction de la composition du ménage, de la présence d'enfants, de la présence d'autres revenus dans le ménage, etc.

Comment définit-on « un ménage », une « personne à charge », un « cohabitant » ? Toucher à la réglementation a des conséquences sur les équilibres financiers au sein des familles, et donc aussi sur les relations entre les membres du ménage.

TOUT CELA N'A RIEN D'ANODIN...

A suivre,

Philippe Versailles

